

Sandrine TAUZIN - Frédéric GUIRAL

Inspecteur de l'Éducation Nationale
Mathématiques – Sciences physiques

À

**Mesdames et Messieurs les professeurs de Mathématiques
Sciences Physiques**

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Bordeaux, le 2 septembre 2019

Objet : Lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons très sincèrement à tous, une excellente rentrée après des vacances méritées et nous espérons que ce temps de respiration vous a été profitable.

Informations

Frédéric GUIRAL cesse sa mission de doyen et Emmanuelle LAFONT, toujours chargée de mission, reste aux côtés des inspecteurs. Jessica ESTEVEZ poursuit sa mission de PFA.

Comme vous le savez, l'actualité de cette année scolaire concerne la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle (<http://eduscol.education.fr/cid133260/transformer-le-lycee-professionnel.html>), avec notamment :

✚ la poursuite des tests de positionnement en 2nde professionnelle (entre le 16 septembre et le 4 octobre 2019) ;

✚ les tests de positionnement à titre expérimental, dans certaines classes de CAP dès cette rentrée ;

✚ la mise en œuvre des nouveaux programmes pour les classes de 2nde professionnelle et première année de CAP ;

✚ le dispositif de co-intervention en 2nde professionnelle et première année de CAP ;

✚ le chef-d'œuvre en première année de CAP ;

✚ la consolidation des acquis, l'accompagnement personnalisé et l'accompagnement à l'orientation.

Formations

La plupart des formations prévues au Plan Académique de Formation (PAF) porteront sur la transformation de la voie professionnelle dans sa dimension pluridisciplinaire (co-intervention, chef d'œuvre, etc.). Les formations maths-sciences s'inscriront dans la continuité de celles menées cette année avec les nouveaux programmes de première qui devraient être publiés prochainement.

L'accès aux parcours à distance m@gistère (tablettes, 3^{ème} prépa métiers, contractuels) restent actifs et vous pouvez faire une demande d'inscription auprès des modérateurs ou d'Emmanuelle LAFONT.

Nous vous invitons également à vous tourner vers d'autres formations inscrites au PAF <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia> ainsi que vers celles proposées par d'autres organismes comme l'IREM ou l'APMEP.

Rectorat

**Inspection
de l'Enseignement
Technique**

Affaire suivie par :
Frédéric Guiral
Sandrine Tauzin

Téléphone :
05 57 57 38 19

Fax :
05 57 57 39 77

Mél :

frederic.guiral@ac-bordeaux.fr
sandrine.tauzin@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph de Carayon-Latour
CS 81499
33060 Bordeaux Cedex

Actions

L'année 2018-2019, année de la chimie, a permis aux élèves de nombreux établissements de s'illustrer au cours de ces manifestations, comme les élèves du CAP APR de l'EREA de Saint Pierre du Mont.

Dans le cadre de l'année des mathématiques (<http://eduscol.education.fr/cid123019/annee-des-mathematiques-2019-2020.html>) de nombreuses manifestations à destination des élèves ou des enseignants seront organisées dans l'académie. A cette occasion, nous tenons à vous rappeler l'existence des laboratoires de mathématiques installés dans quelques établissements de l'académie.

La semaine des mathématiques aura lieu du 09 au 15 mars 2020 sur le thème « *Mettons en scène les mathématiques* ». Nous profitons de cette occasion pour féliciter les participants au [rallye mathématique d'Aquitaine](#), et plus particulièrement le lycée Georges Leygues-Louis Couffignal de Villeneuve-sur-Lot, lauréat d'Aquitaine.

Dans le même ordre d'idée, nous vous invitons à participer, en plus grand nombre, à un autre concours intitulé « *les sciences au cœur du métier* ». Cette manifestation propose aux élèves et aux apprentis de concevoir et de réaliser un film sur une expérience en rapport avec le métier pour lequel ils se préparent. Nous tenons à féliciter les élèves de l'EREA Joël Jeannot de Trélissac ainsi que les élèves du lycée Ambroise Croizat de Tarnos.

Toujours d'actualité

Nous vous rappelons que la liste de diffusion math-sciences est un organe de communication important à laquelle vous pouvez vous inscrire sur le [site math-sciences](#). Vous trouverez sur celui-ci de nombreuses ressources pédagogiques comme le [Vade-mecum](#) de l'enseignement des mathématiques – sciences physiques, des exemples de sujets de CCF, des documents de formation, des sujets zéros des épreuves de brevet professionnel, ainsi que les nombreux Vade-mecum liés à la Transformation de la voie professionnelle. Nous tenons à vous redire l'importance d'un travail collaboratif qui contribue à alimenter ce site.

Nous insistons aussi sur l'accueil bienveillant qu'il est important de réserver aux enseignants nouvellement affectés dans les établissements. Afin de les aider dans leur prise de fonction, il est nécessaire de leur préparer un classeur contenant le *vade-mecum*, des exemples de CCF ainsi que tout document qu'il vous semble important de connaître.

La **grille nationale d'évaluation** en mathématiques et en sciences physiques est à utiliser **en formation** comme en évaluation. Elle est à mettre en œuvre en baccalauréat professionnel (sur les 3 années), en certificat d'aptitude professionnelle (sur les 2 années) et en brevet professionnel (sur les 2 années) :

- En mathématiques au baccalauréat professionnel, 3 points sur 10 sont consacrés à l'évaluation des capacités expérimentales (*émettre une conjecture, expérimenter, simuler, contrôler la vraisemblance d'une conjecture*) liées à l'utilisation des TIC. Cette répartition de points pourra aussi être appliquée en CAP et en BP.
- En sciences physiques et chimiques, l'évaluation porte nécessairement sur des capacités expérimentales et 3 points sur 10 sont consacrés aux questions faisant appel à la compétence « *Communiquer* ».

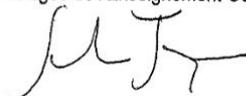
Dans l'attente de nouveaux textes, les modalités d'évaluation et de certification restent inchangées.

L'acquisition, par les élèves entrant en baccalauréat professionnel, d'une calculatrice graphique est conseillée afin de faciliter la mise en œuvre des programmes. À ce titre, il est souhaitable d'utiliser les TICE le plus souvent possible et pour cela, la création de classes dédiées à l'enseignement des mathématiques (équipées d'un tableau numérique ou d'un vidéoprojecteur et d'ordinateurs) faciliterait la formation et l'évaluation des élèves conformément aux textes en vigueur.

Enfin, nous réaffirmons que la participation des enseignants aux corrections des examens est obligatoire. Les convocations aux épreuves ponctuelles organisées début juin (pour les candidats libres ou issus d'établissements privés hors contrat) **sont prioritaires**, pour des raisons d'organisation, sur les évaluations en CCF organisées dans les établissements.

Nous vous assurons du plaisir que nous avons à travailler avec vous et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'Inspectrice de l'Éducation nationale
Chargée de l'Enseignement Général



Sandrine TAUZIN

L'inspecteur de l'Éducation Nationale
Chargé de l'Enseignement Général



Frédéric GUIRAL